

DISCRIMINATION TERRITORIALE : LA COURNEUVE PASSE A L'ACTION



Deux mois après la publication de son rapport (électro) choc sur les inégalités entre territoires, la municipalité a rassemblé, jeudi 27 juin, quelque 150 élu-e-s, chercheur-se-s, membres de la société civile et habitant-e-s lors des Assises nationales pour l'égalité territoriale. Objectif : construire des solutions concrètes pour en finir avec cette discrimination d'État.

Liberté, inégalité, fraternité. Depuis des décennies, les pouvoirs publics sapent le pacte républicain et la cohésion nationale en ne consacrant pas les investissements nécessaires en matière d'emploi, d'éducation, de logement, de santé, de sécurité et d'accès aux droits aux « territoires oubliés » : quartiers populaires, communes rurales et zones périurbaines. Une situation de maltraitance inacceptable, que la ville de La Courneuve a largement contribué à inscrire dans le débat public en portant plainte pour « discrimination territoriale » auprès de la Haute autorité de lutte contre

les discriminations et pour l'égalité (Halde) en 2009 et en publiant l'Atlas des inégalités territoriales en avril dernier. Parce que « la République ne peut plus continuer à se renier et à délaissier une partie de ses concitoyens et concitoyennes », le maire Gilles Poux a engagé une nouvelle étape en invitant toutes les personnes engagées dans ce combat en faveur de l'égalité territoriale à une démarche collective et participative pour formuler des exigences à porter au gouvernement à la rentrée afin d'obtenir, enfin, des actes concrets à la hauteur de la situation.



Jacques Toubon,
Défenseur des droits



Marie-George Buffet,
députée de la
4^e circonscription
de la Seine-
Saint-Denis



Thomas Porcher,
économiste

“Nos territoires, nos communes et nos départements ne sont pas tous dans la même situation à l'égard des droits reconnus par la République, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Les inégalités territoriales existent et il faut absolument les combattre. J'en appelle à tous les pouvoirs publics pour que cette situation soit redressée et que l'égalité règne entre tous ceux qui vivent dans notre pays, où qu'ils soient – dans les départements urbains, péri-urbains, ruraux et dans les zones agglomérées – et qu'il n'y ait pas ces distinctions qui mettent en cause notre appartenance à la République.”

“La Seine-Saint-Denis ne se plaint pas ou ne demande pas la charité, la Seine-Saint-Denis réclame d'avoir les moyens d'exercer ses droits, pour faire en sorte que son potentiel éclore, mûrisse et puisse servir toute la Nation.”

“Les mobilisations arrivent toujours à des résultats. On a construit le progrès social sur des mobilisations fortes. Vous avez aujourd'hui une lutte entre les derniers et les avant-derniers, ce qui profite aux 1% les plus riches. L'ensemble des quartiers populaires doit devenir un lobby aussi puissant que les 1% les plus riches.”

1 AN,

c'est le temps de cours qu'un enfant de Seine-Saint-Denis perd, en moyenne, durant sa scolarité, à cause du non-remplacement des professeurs absents
(Source : Rapport d'enquête parlementaire)

14,1 MILLIONS D'EUROS,

c'est ce que la ville de La Courneuve a perdu comme dotation de l'État en cinq. Ce montant correspond à la construction d'un groupe scolaire ou à la rémunération de 404 agents
(Source : Atlas des inégalités)

L'ATLAS DES INÉGALITÉS !

En avril dernier, Gilles Poux a présenté l'Atlas des inégalités territoriales. Un ouvrage qui dénonce les inégalités dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement, de la santé, de la sécurité ou encore de l'accès aux droits dont sont victimes les Courneuvien-ne-s, mais pas uniquement. Pendant trois mois, un cabinet spécialisé a recherché, étudié, analysé le traitement de différents territoires : La Courneuve bien sûr, mais aussi Les Pavillons-sous-Bois (93), Le Perreux-sur-Marne (94), Vaulx-en-Velin (69) et le XIII^e arrondissement de Paris (75) : des territoires de taille similaire mais aux profils différents. L'objectif de cet Atlas n'est pas seulement de dénoncer ces inégalités. Le but est de mobiliser les pouvoirs publics afin de changer les choses en profondeur.



Retrouvez l'Atlas sur atlasdesinegalites.fr

LA PRESSE EN PARLE

Le Journal du Dimanche

LE 25 JUIN
« Le maire de La Courneuve appelle l'État à se saisir de la question des territoires »

« Un enfant de La Courneuve n'est pas moins intelligent qu'ailleurs, mais il aura dans sa vie à surmonter bien plus de difficultés sociales, familiales, culturelles. Pourtant, il sera moins bien accompagné par l'État qu'un enfant qui a grandi dans un milieu privilégié et un territoire aisé. »



LE 27 JUIN

« Un maire de Seine-Saint-Denis appelle à "rétablir l'égalité" entre les territoires »

« Policiers moins nombreux malgré une délinquance plus importante, enseignants moins expérimentés et moins remplacés qu'ailleurs... "Le constat devient de plus en plus indiscutable", explique M. Poux. »



LE 27 JUIN

« À La Courneuve, on veut agir contre les inégalités territoriales »

« Gilles Poux espère fédérer autour d'une proposition de loi « qui pourrait être portée de façon transpartisane », visant à rétablir l'égalité entre les territoires. L'idée sera discutée avec un certain nombre d'élus, par exemple le député LR François Cornut-Gentille, qui a piloté le rapport parlementaire sur la Seine-Saint-Denis. »



MATINALE DU 27 JUIN

Gilles Poux

« Sur l'aménagement des espaces publics, sur les reconstructions de logement, il y a des choses qui s'améliorent. Pour autant la situation sociale des familles ne s'améliore pas, les politiques en direction de ces familles non plus [...] Comme si on trouvait normal que des gens aient moins de droits que d'autres, c'est cela que nous refusons. »



LE 27 JUIN

« Créons une Haute Autorité à l'égalité »

« À partir du moment où il y aura de la transparence, un diagnostic précis et incontestable, il sera difficile de maintenir le statu quo et nier le désengagement l'État sur ces territoires. »

ON EXIGE PLUS DE RÉPUBLIQUE !

Autour de l'idée de discrimination territoriale, les participants aux Assises ont insisté sur le nécessaire réinvestissement de la République dans les quartiers.



Silvia Capanema, vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Gilles Poux, maire de La Courneuve, et Clémentine Autain, députée de la Seine-Saint-Denis.

D'emblée, Gilles Poux, maire de La Courneuve, qui introduisait les débats, a insisté : « on ne peut pas accepter que nos territoires soient les oubliés de la République ». Et de fustiger ceux qui prônent le séparatisme : « Vous préférez vivre ensemble entre vous plutôt que vivre ensemble avec nous ! », s'exclame-t-il. Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, constate, lui aussi la « tentation au repli sur soi, qui est une forme du chacun pour soi. » Plutôt que de discrimination, le sociologue Louis Maurin préfère parler « d'inégalité de classes sociales ». Mais l'analyse est proche, à savoir que, dans certains territoires, « il faut six générations pour sortir de la pauvreté », regrette Eric Morisse, président du groupe PCF à La Courneuve. Paradoxe : pour Clémentine Autain, députée LFI, « la République ne tient pas ses promesses d'égalité alors qu'on accuse les quartiers populaires de ne pas respecter la République ». Pas de respect? Bien au contraire! Et son collègue communiste Stéphane Peu de confirmer « qu'en Seine Saint-Denis, la demande de République est encore plus forte qu'ailleurs. » « Face au déclassement et à l'abandon, les élus ont alors le sentiment d'être les pompiers de la République. », conclut Azzédine Taïbi, maire de Stains. L'État doit se réengager.



Plus de 150 personnes ont participé à cette journée d'échanges et de débats..



Samia Ghali, sénatrice socialiste des Bouches-du-Rhône, maire des XV^e et XVI^e arrondissements de Marseille

« Quand on vit dans certains territoires, on n'a pas les mêmes droits qu'ailleurs. 14 millions de Français habitent dans les quartiers populaires. Or, on ne parle jamais de ces territoires de manière globale. Un coup c'est dans un quartier de Marseille, un coup c'est dans un quartier de Lyon ! Pourtant les difficultés sont globales. Ce sont les mêmes personnes avec les mêmes difficultés. »



Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

« Il n'y a pas de fatalité à cette France des inégalités. Quand il y a une volonté politique forte et des moyens à la fois conséquents et durables, on obtient des résultats ! Les opérations de rénovation urbaine, par exemple, ont eu des effets positifs dans certains de nos quartiers populaires. Le projet du Grand Paris Express aussi peut changer structurellement la situation. Mais il faut aller plus loin, plus vite, plus fort. Jeune, dynamique, créative, diverse et solidaire, la Seine-Saint-Denis a tout pour jouer son rôle majeur de territoire d'avenir. »

L'ÉDUCATION, UN SYSTÈME À REVOIR D'URGENCE

Face à une école inégalitaire, les participants aux Assises en appellent aux pouvoirs publics pour donner aux jeunes les moyens d'avoir des rêves et de l'ambition

L'éducation ? « C'est le seul outil dont on dispose dans les quartiers populaires pour comprendre et transformer le monde dans lequel on vit. » La formule de Rodrigo Arenas, coprésident de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE), résume l'importance fondamentale que joue l'école dans l'émancipation et la réussite des citoyens. Impossible alors de se faire au manque de moyens humains et financiers alloués au service public d'éducation dans les territoires populaires. « C'est en Seine-Saint-Denis que le dédoublement des classes de CE1 ne va pas s'appliquer avec le même calendrier qu'ailleurs, alors que c'est justement ici qu'il devrait être appliqué en priorité ! », dénonce le président du Conseil départemental, Stéphane Troussel. Même discours chez Marie-George Buffet, députée de la 4^e circonscription de la Seine-Saint-Denis, qui défend la mise en place d'une « allocation d'autonomie pour permettre à tous les jeunes de faire les études qu'ils ont choisies ». Au-delà de la question budgétaire, les intervenants misent sur les bonnes pratiques et les



Mélanie Taravant, co-fondatrice de l'association « Viens voir mon taf », Rose-May Rousseau, responsable CGT de l'AP-HP, et Nora Hamadi, animatrice de la journée.

savoir-faire qui existent dans les communes et les quartiers délaissés pour construire un autre système éducatif, et donc un autre avenir. « Les élèves, les parents et les enseignants réussissent à créer une communauté de solutions sur le terrain, explique Rodrigo Arenas. En Seine-Saint-Denis, il y a une intelligence citoyenne qui nous permet d'avoir un temps d'avance sur d'autres territoires. »

ILS ONT DIT



Stéphane Peu, député de la Seine-Saint-Denis

« Il y a une unanimité qui est en train de se constituer en Seine-Saint-Denis. Une unanimité des militants associatifs, des parents d'élèves, des syndicalistes, des citoyens, des associations de locataires ou de quartiers, autour d'une cause : en Seine-Saint-Denis, comme partout ailleurs, la République doit traiter les citoyens de la même manière ! »



Francisco Garcia-Conelo, membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France

« Il y a urgence, il faut réinstaurer de la dignité humaine dans tous les territoires où elle est menacée parce qu'il y a une différence de traitement de la part de l'État. Notre pays est malade et, comme tout malade, il doit être soigné ! »



Louis Maurin, sociologue, président de l'Observatoire des inégalités

« Le mot « territorial » est un mot qui cache de très nombreuses réalités. C'est d'abord positionner les inégalités dans un lieu et l'Atlas en est un très bon exemple. Mais on utilise le terme d'inégalités territoriale, dans l'immense majorité des cas, pour ne pas parler d'inégalités entre des classes sociales. Or, de nombreux rapports sur des inégalités de santé ou d'éducation ne nous racontent que des classes sociales. Dans les écoles à La Courneuve, on a bien 70 % d'enfants d'ouvriers et d'employés. Le problème de La Courneuve est un problème de classes sociales que l'on va retrouver partout. »



Bruno Piriou, conseiller municipal d'opposition à Corbeilles-Essonnes (91)

« Je ne suis pas de Seine-Saint-Denis et j'ai envie de vous dire une chose : par rapport aux autres départements de France, vous avez un avantage, vous avez une sacrée culture politique ! On sent la différence, vous cultivez et vous faites vivre depuis des décennies les valeurs de la République et de l'émancipation, en particulier l'égalité. C'est précieux, gardez-le ! »



Philippe Rio, maire de Grigny (91)

« Malheureusement, l'école accentue les inégalités sociales et familiales, en particulier l'éducation prioritaire qui est un échec dans notre pays. Avec la Cité éducative que nous avons mise en place à Grigny, nous instaurons une alliance nouvelle entre tous les acteurs éducatifs, enseignants coïncés dans leur institution, parents d'élèves, services municipaux et associations, pour apporter des réponses concrètes aux jeunes. »



Mélanie Taravant, cofondatrice de l'association « Viens voir mon taf »

« Le stage de 3 est déterminant pour l'orientation et le parcours de vie des jeunes, mais c'est aussi l'une des premières rencontres avec l'injustice sociale. Avec des parents inactifs ou ouvriers, on n'a évidemment pas du tout le même réseau qu'avec des parents cadres supérieurs ! Et quand on rêve d'être astronaute, chef pâtissier ou médecin et qu'on atterrit au supermarché du coin faute de contacts et de piston, c'est le début de l'autocensure. »



6

EXIGENCES POUR RÉTABLIR L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

Député-e-s, sénateur-riche-s, élu-e-s locaux, expert-e-s et représentant-e-s de la société civile ont étudié 6 mesures urgentes et concrètes lors des Assises. Actuellement en cours d'approfondissement, ces exigences pourraient se transformer en projet de loi avec l'aide de parlementaires.

1

CRÉER UNE ADMINISTRATION INDÉPENDANTE POUR L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Cette institution, placée sous l'autorité du Défenseur des droits, contrôlerait en toute transparence l'égalité de traitement entre les territoires. Ses rapports annuels imposeraient aux différentes institutions (Caf, Pôle Emploi, Éducation Nationale, Préfecture...) de communiquer sur leurs moyens humains et financiers, données qu'il est actuellement très difficile, voire impossible, d'obtenir.

2

INSTAURER UN MORATOIRE SUR TOUTE FERMETURE DE SERVICE PUBLIC

Mis en place au niveau national, ce moratoire permettrait de suspendre toute décision de fermeture ou de réduction de services publics, le temps d'analyser ses conséquences et son utilité réelle. La réduction des services publics est une cause directe de l'appauvrissement et de la montée des inégalités sur nos territoires.

3

RÉPARTIR MIEUX ET PLUS

Il faut inventer de nouvelles règles de redistribution des moyens de l'État, plus justes, pour que l'État alloue des moyens à la hauteur des enjeux, et que les territoires favorisés contribuent davantage à l'effort de solidarité. Les entreprises qui créent des richesses sur nos territoires doivent aussi participer à cet effort. Nous proposons pour ce faire 3 mesures :

- La création d'un fonds d'égalité territoriale pour les villes éligibles à la Dotation de solidarité urbaine (DSU) et à la Dotation de solidarité rurale (DSR), financé par le fléchage de 1 % de la TVA collectée à l'échelle départementale.
- Mieux répartir et redistribuer les richesses grâce à une refonte de la répartition des moyens de l'État entre les territoires (péréquation verticale) mais aussi des règles de redistribution des richesses entre les territoires favorisés et populaires (péréquation horizontale).
- Instauration d'une prime aux territoires bâtisseurs éco-responsable.

RESTONS MOBILISÉS !

POUR CONTINUER

**À SUIVRE LA DÉMARCHE ET DÉCOUVRIR
LES PROCHAINES ÉTAPES, RENDEZ-VOUS SUR**

LACOURNEUVE.FR

4

INCITER LES FONCTIONNAIRES ET LES MÉDECINS À EXERCER DANS NOS TERRITOIRES

Aujourd'hui, le manque de juges, de policiers, de médecins scolaires, de conseillers Pôle Emploi... nuit gravement aux populations et au bon fonctionnement de nos services publics. Dans l'Éducation Nationale, le manque d'ancienneté et d'expérience pénalise aussi les élèves. C'est pourquoi, nous proposons la création de contrats incitatifs, avec une revalorisation salariale, pour attirer les fonctionnaires expérimentés et recruter sur les postes vacants. De plus, nous proposons la création d'un fond d'incitation à l'installation de médecins en zones déficitaires.

5

INVESTIR DANS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Les inégalités sociales émergent dès le plus jeune âge, et pourtant le manque de structures d'accueil pour la petite enfance nuit au développement des enfants, et constitue aussi un frein à l'emploi pour les familles monoparentales, c'est pourquoi nous proposons la création d'un service public de la petite enfance, qui permettrait également de lever des freins à l'emploi, particulièrement pour les femmes. Le renforcement de l'accompagnement scolaire et de l'éducation sportive et culturelle, aujourd'hui menacés par les coupes budgétaires, est également indispensable pour corriger les inégalités socio-culturelles.

6

SUR L'EMPLOI, REVOIR LES AMBITIONS À LA HAUSSE

Dans nos territoires, plus fortement touchés par le chômage, les dispositifs d'insertion et de formation ne sont plus suffisants pour répondre à l'ampleur du problème. Il faut agir avec les grandes entreprises, les TPE et PME, pour favoriser l'emploi local avec la création « d'emploi réussite » d'une durée de 5 ans maximum, avec des parcours de formations qualifiantes. Pour arriver à l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes, des programmes spécifiques d'accompagnement vers la formation, notamment à la langue française, l'emploi et l'entrepreneuriat doivent être renforcés et systématisés.

VOUS AUSSI, DÉNONCEZ LES DISCRIMINATIONS !

Vous avez rencontré des difficultés pour accéder à vos droits à la CAF, au Pôle emploi, à la Préfecture...

Apportez nous votre témoignage, nous le remettrons au Défenseur des Droits pour prouver ces inégalités.

À déposer à l'accueil de la mairie. Prénom _____ Nom _____ Contact (téléphone/mail) _____

J'autorise la municipalité de La Courneuve à utiliser mes coordonnées pour me contacter et m'envoyer des informations.